



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 101824

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Rappelant qu'en France, 6,7 % des jeunes âgées de 12 à 17 ans ont déjà eu recours une fois à une IVG, le conseil national de l'Ordre des sages-femmes met l'accent sur la nécessité de mettre en place des actions de promotion de la santé à l'école et tout au long du parcours scolaire de l'enfant. Les instances de la profession demandent que toutes les dispositions soient prises afin de faciliter la participation des sages-femmes à ces actions dans les lycées et les collèges. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101824

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 janvier 2017](#), page 14

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)